

DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs

Siège social à MELLE

Usines à MELLE et CELLES (Deux-Sèvres), à FORGES et AIGREFEUILLE-D'AUNIS (Ch^e-Inf^{re})

Les *Distilleries des Deux-Sèvres* furent créées en 1885 et s'installèrent dans les usines de Melle et Celles-sur-Belle primitivement fondées pour la fabrication du sucre par le constructeur Cail, qui possédait des attaches familiales dans le pays.

Ces sucreries ayant dû cesser leur fabrication par suite des circonstances défavorables du moment, elles furent transformées en fabriques d'alcool de betteraves pour bénéficier des efforts déployés antérieurement en vue du développement de la culture betteravière.

Bientôt la production de ces deux usines ne suffit plus aux besoins de la clientèle : l'usine de Melle dut augmenter ses installations de raffinage pour pouvoir rectifier aussi des alcools bruts provenant de distilleries agricoles de la région parisienne.

En 1900, afin de répondre aux demandes toujours croissantes, une nouvelle augmentation fut nécessaire et l'usine de Melle fut une des premières en France à monter la fabrication de l'alcool de grain par le procédé « Amylo », consistant à saccharifier les matières amylacées à l'aide de mucédinées et à produire la fermentation aseptique à l'aide de levures pures.

A partir de 1910, les *Distilleries des Deux-Sèvres* entreprirent la fabrication de quelques produits chimiques en traitant les huiles de fusel provenant soit de leurs propres usines soit des autres distilleries.

Cette situation un peu spéciale dans la distillerie française et cette orientation vers les produits chimiques devaient être le point de départ d'une évolution profonde dans l'activité de la Société.

En effet, lorsque la Défense nationale fit un large appel à l'industrie chimique, les *Distilleries des Deux-Sèvres*, qui se trouvaient être alors les spécialistes les plus qualifiés pour les fermentations industrielles, furent chargées d'étudier et de mettre au point diverses fabrications, parmi lesquelles celle de l'acétone par fermentation, procédé dont on commençait à peine à parler en France et en Angleterre en 1915, dans les milieux scientifiques.

L'acétone a été largement utilisée pendant la guerre comme solvant pour la préparation des enduits et vernis, pour les toiles d'avions et de ballons, ainsi que pour la fabrication du chloroforme et du bromacétone.

Grâce au concours de leurs laboratoires, les *Distilleries des Deux-Sèvres* devinrent rapidement le plus gros producteur d'acétone en France pendant la guerre.

Depuis, le développement de certaines industries (acétylène dissout, celluloid, films, soie artificielle, poudres

de chasse, enduits d'aviation, etc.), a compensé largement les emplois spéciaux nés de la guerre et aujourd'hui encore les *Distilleries des Deux-Sèvres* restent parmi les principaux producteurs d'acétone en France, bien que ce solvant ne constitue plus pour elles qu'un sous-produit de fabrication.

En effet, la fermentation acétonique donne lieu simultanément à la production d'une quantité sensiblement double de butanol dont l'apparition sur le marché, si elle occasionna quelque embarras pendant la guerre, a contribué depuis au rapide développement que l'on sait des vernis celluloseux.

La fabrication de l'acétate d'amyle, mise en route dès avant la guerre, entraîna celle de l'acétate d'éthyle, largement utilisé pendant les hostilités, puis de l'acétate de butyle, solvant préféré des nitrocelluloses, ainsi que de divers autres esters formés avec le butanol : lactate, phtalate, tartrate, etc., tous corps dont les Etats-Unis font un grand emploi dans l'industrie des laques et des vernis et dont l'usage se répand de plus en plus en France.

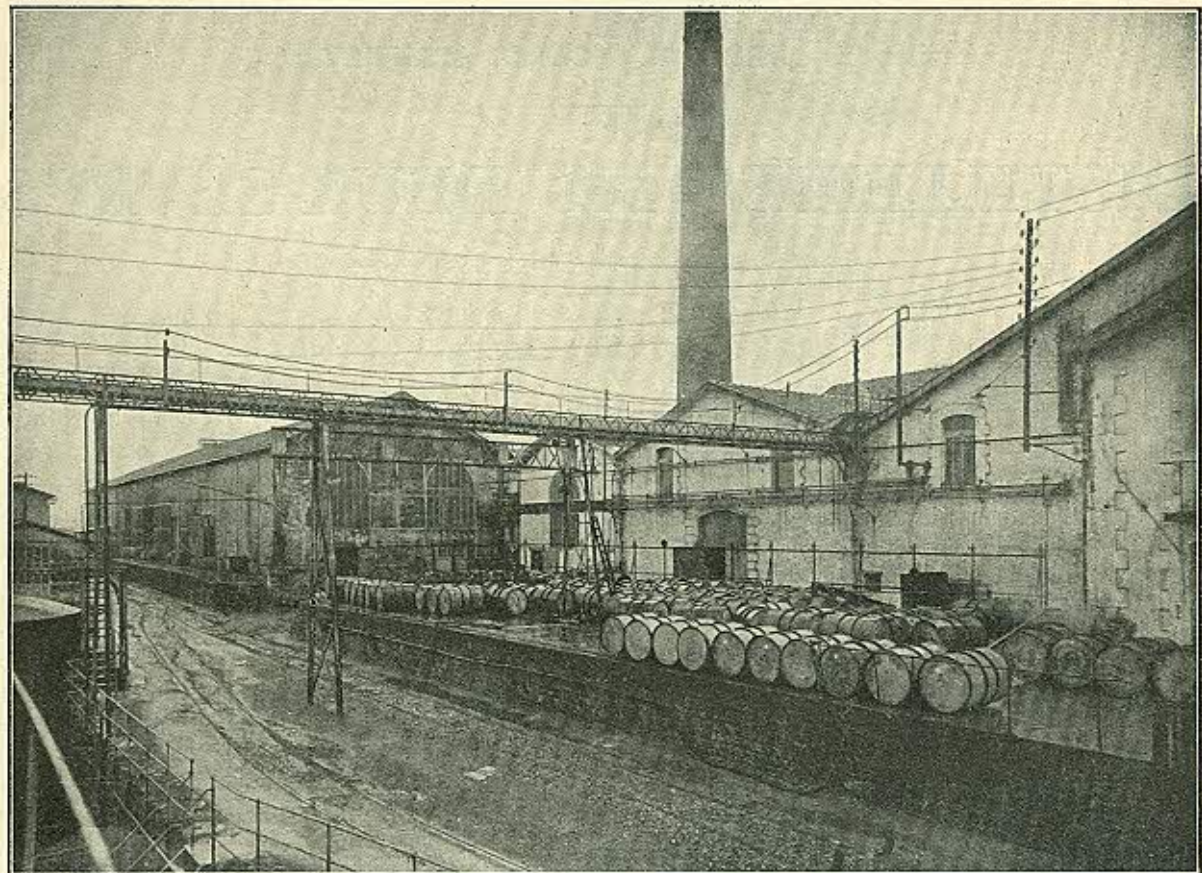
Les *Distilleries des Deux-Sèvres* sont ainsi devenues les fournisseurs principaux de l'industrie française des vernis et matières plastiques.

Tout en s'adjoignant cette branche importante des produits chimiques, les *Distilleries des Deux-Sèvres* ne perdirent pas de vue leur ancien domaine d'activité : les alcools destinés à la consommation de bouche ainsi qu'aux emplois industriels.

Depuis la guerre, elles ont acquis deux distilleries de betteraves dans la région du sud-ouest, celle de Forges-d'Aunis et celle d'Aigrefeuille-d'Aunis, en Charente-Inférieure. En outre, elles ont pris des participations importantes dans trois distilleries de pommes, à Saint-Malo, Saint-Lô et Yvetot. La qualité des alcools extra-neutres livrés tant par elles que par leurs filiales maintient leur renommée et leur assure la clientèle des grandes marques françaises de liqueurs fines et de spiritueux de choix.

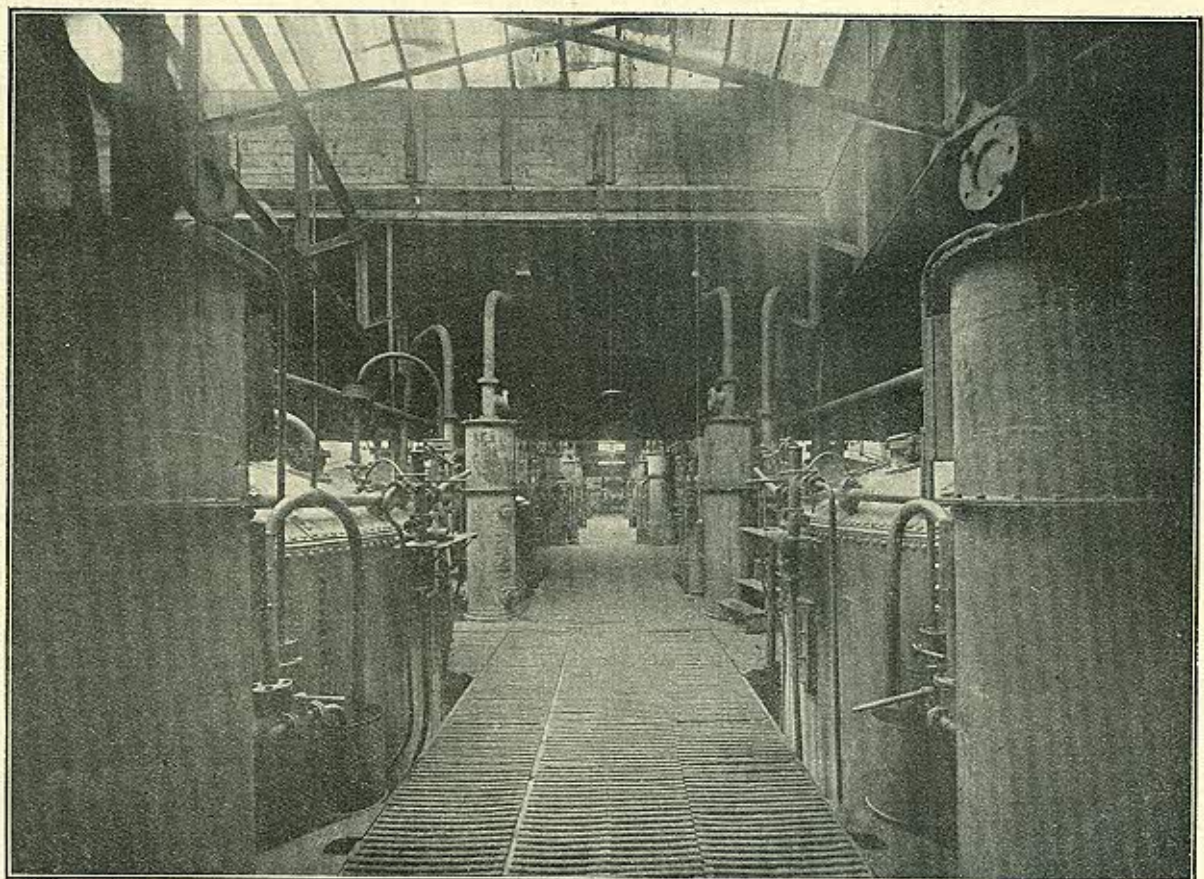
Enfin, les Laboratoires de recherches de Melle ont effectué, au cours des quinze dernières années, des travaux scientifiques très importants. Ceux-ci ont donné lieu à un assez grand nombre de brevets dont l'application déborde le cadre des possibilités de fabrication dans les propres usines de la Société. Ces inventions ont été mises en application en France et à l'étranger dans diverses industries.

Parmi ces procédés brevetés, il faut citer en premier lieu le procédé pour la fabrication de l'alcool anhydre.



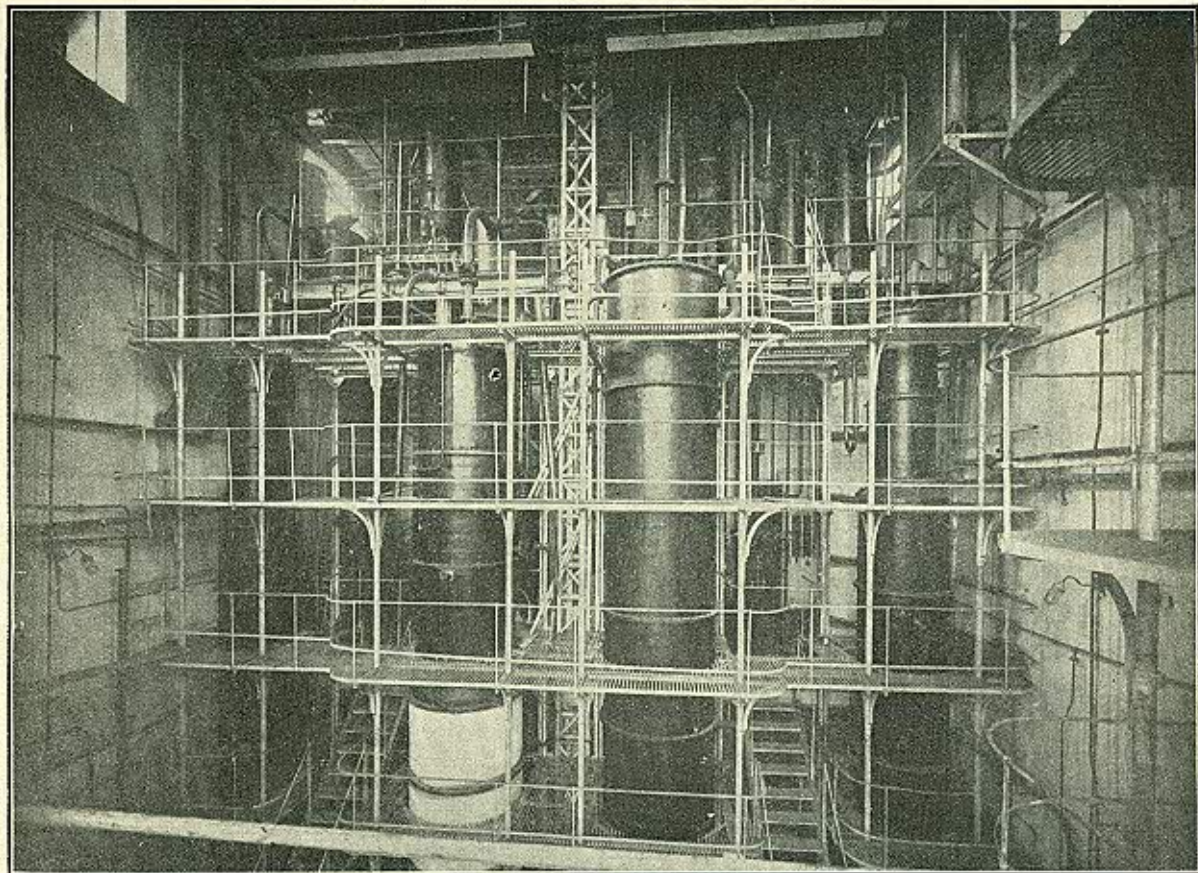
UN DES QUAIS D'EXPÉDITION DES MARCHANDISES AUX "DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES"

(Ph. F. Muro)



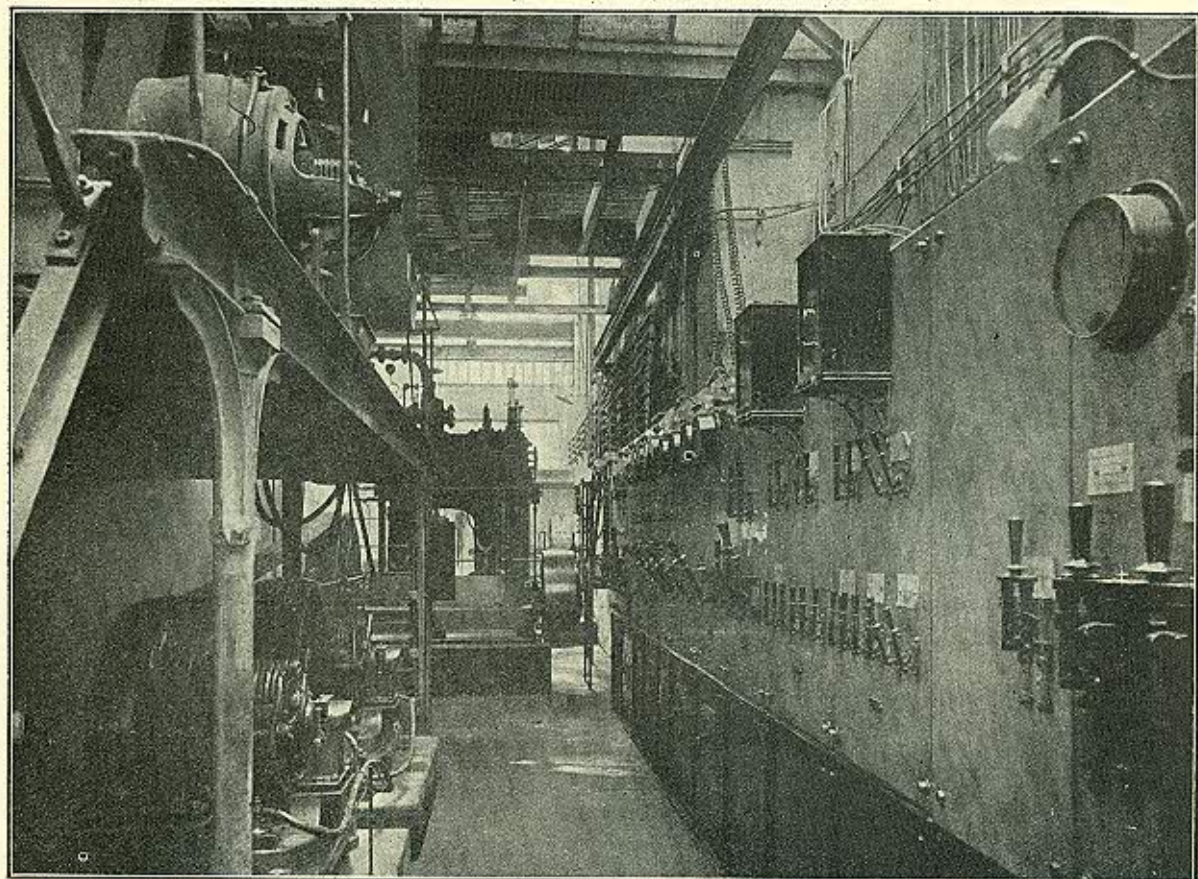
UNE SALLE DE FERMENTATION ASEPTIQUE AUX "DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES"

(Ph. F. Muro)



UN GROUPE D'APPAREILS A RECTIFIER AUX "DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES"

(Ph. F. Muro)



UNE SALLE DES MACHINES "AUX DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES"

(Ph. F. Muro)

En mai 1923, lorsque à la suite d'un vote du parlement on préconisa l'utilisation de l'alcool en remplacement de l'essence de provenance étrangère, diverses méthodes furent proposées pour la préparation de l'alcool anhydre et, seules, les *Distilleries des Deux-Sèvres* mirent au point un procédé pratique et économique qui fut de suite adopté par les industriels français.

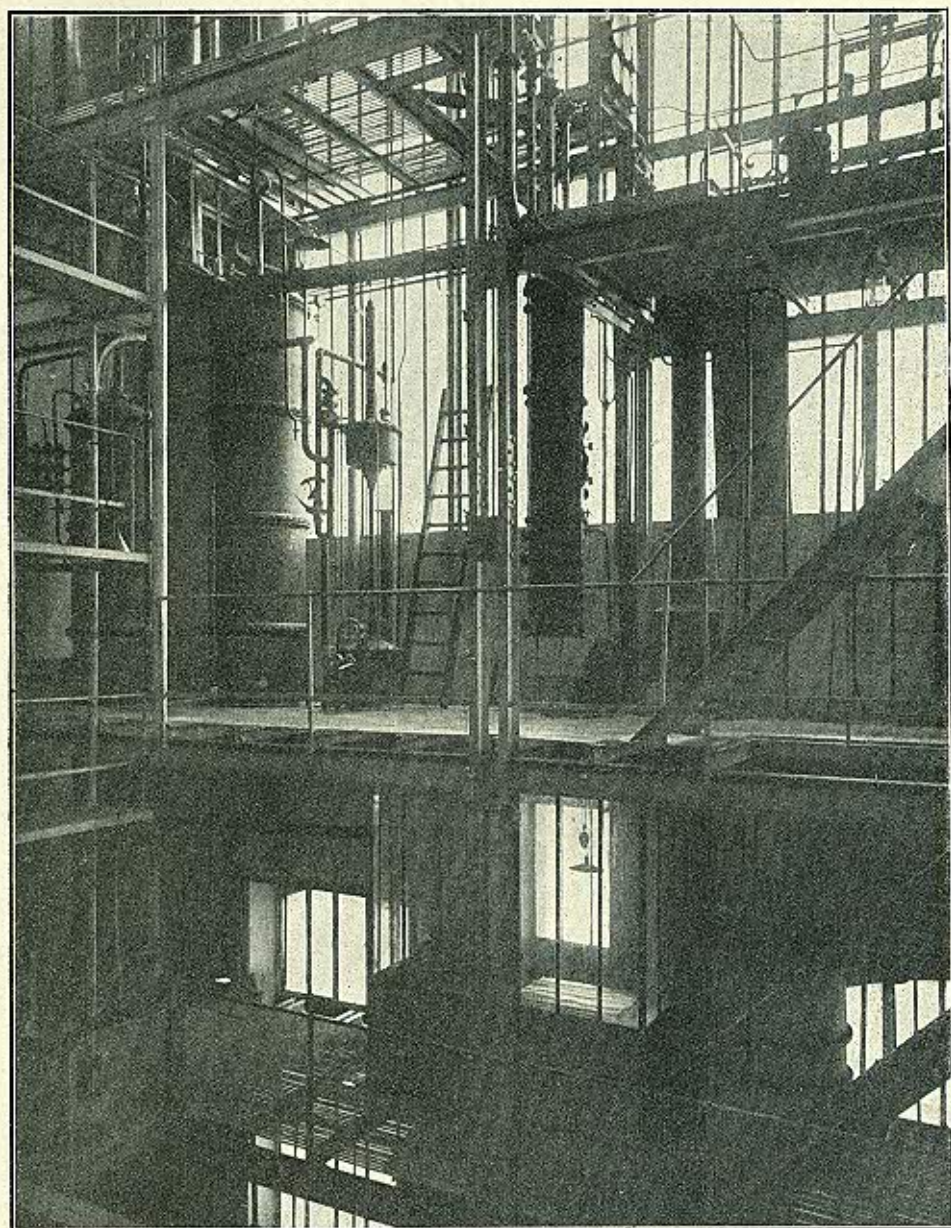
Le carburant national s'étant développé dans divers pays d'Europe et les colonies de ces pays, le procédé des *Distilleries des Deux-Sèvres* a connu un développement

Il permet de récupérer les petites eaux acétiques provenant de la fabrication de l'acétate de cellulose.

Le procédé est, à l'heure actuelle, adopté par les plus grosses firmes mondiales de soie artificielle, et l'on trouve des installations en Angleterre, en Italie et en Suisse.

Ce procédé a donné lieu à des variantes intéressantes pour l'industrie de la vinaigrerie et l'industrie des pyrolineux. On trouve des applications en France et en Belgique.

Enfin, la Société a pris divers brevets pour la fabrication des esters de l'acide acétique qui ont, comme il a été



UN GROUPE D'APPAREILS A DISTILLER AUX "DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES" (Ph. F. Muro)

mondial. C'est ainsi qu'il existe, à l'heure actuelle, trente-deux installations réparties dans les colonies anglaises, en Allemagne, en Suède, en Hongrie, en Pologne, en Tchécoslovaquie et en divers autres pays.

Un procédé similaire a été mis au point pour la déshydratation de l'acide acétique. Ce procédé a été chaudement accueilli par les usines de soie artificielle, pour lesquelles il répondait à un véritable besoin.

dit, de très larges débouchés dans l'industrie des laques et des solvants. Ces brevets sont exploités dans les propres usines de la Société, et également en Angleterre et en Italie.

Les laboratoires des *Distilleries des Deux-Sèvres* jouissent à l'heure actuelle d'une grande renommée dans le monde industriel, et sont considérés parmi les premiers laboratoires de recherches industrielles.